



Visio

Les formations obligatoires du Service Civique

jeudi 9 octobre 2025

Service Départemental Jeunesse Engagement Sport de l'Ain

Présentation du Service Départemental Jeunesse Engagement Sport de l'Ain et de son rôle concernant le Service Civique

- Délivrer des agréments au titre du service civique (collectivités, établissements publics, associations départementales et locales non couvertes par un agrément régional ou national SC)
- Coordonner au niveau départemental l'offre de formation obligatoire SC – élaboration et diffusion des calendriers
- Contrôler les organismes d'accueil agréés service civique
- Avoir un rôle de veille concernant les situations difficiles pour mettre en place un accompagnement, une veille ou un contrôle
- En cas de dysfonctionnement important, les contrats ou les agréments peuvent être suspendus

Le service civique, un **statut spécifique** en faveur
l'engagement citoyen et de la cohésion nationale

Le livret d'accueil et de parcours du volontaire est
à remettre au volontaire dès le début de mission. Il
Explique les droits et devoirs relatifs au SC.

Droits	Devoirs
Indemnité Congés couverture sociale Accompagnement à la mission et au projet d'avenir Carte du volontaire (avantages étudiants)	Assiduité et engagement dans ma mission Suivre les formations obligatoires FCC Formations obligatoires également pour le tuteur



Le service civique est un statut encadré et soutenu par l'Etat:

- Agrément préalable des missions et des conditions d'accueil/tutorat
- **Prise en charge financière attractive 619€ (Indemnité mensuelle de l'Etat de 504,98€ + 114,85€ prestation de subsistance de la structure) + prise en charge financière des formations obligatoires.**

En contrepartie, les structures d'accueil, les tuteurs
Et les volontaires s'engagent notamment à:

- suivre les formations obligatoires,
- respecter le profil de mission qui a été agréé par l'Etat et le nombre d'heures hebdomadaires
- Mettre en place un tutorat permettant l'accès de profils variés





Réunion Formations Service Civique

jeudi 9 octobre 2025

Ordre du jour:

1^{ère} partie: Formations civiques et citoyennes obligatoires des volontaires 2025/2026:
Spécificités/objectifs FCC; calendriers des FCC; Contenu des modules; financement

2^{ème} partie: Formations de tuteurs 2025/2026:

Le parcours obligatoire de formation; le calendrier de formation des tuteurs Ain 2025/2026; recueil de vos besoins/attentes concernant les modules appro « Echanges de pratiques »; <https://tuteurs-service-civique.fr>

Service Départemental Jeunesse Engagement Sport de l'Ain

Les organismes de formation partenaires proposant des formations Civiques et Citoyennes théoriques (FCC) dans l'Ain

*Unis*Cité



La Formation Civique et Citoyenne théorique des volontaires 2 jours (calendrier spécifique FCC)

Définitions/objectifs de la FCC?

- **Vise l'acquisition de compétences sociales**
- **Encourage le sens critique des volontaires et l'apprentissage de la citoyenneté en abordant des thèmes d'actualité**
- **Développe une communauté de volontaires et un brassage de jeunes issus d'horizons variés (public exclusivement de volontaires service civique)**

Pédagogie

- **Mobilise les méthodes participatives (actives) de l'éducation populaire**
- **Alternance entre apports de contenu, débats et échanges entre jeunes, visites de terrain, rencontres ou témoignages d'experts...**

La Formation Civique et Citoyenne théorique des volontaires 2 jours calendrier spécifique FCC

Comment s'inscrire?

- Dans le premier mois de démarrage de la mission, le(a) volontaire s'accorde avec le(a) tuteur(rice) sur le ou les modules suivis et s'inscrit sur le ou les module(s)
- L'inscription, via les contacts et liens figurant dans le calendrier FCC (le SDJES ne centralise pas les inscriptions)

Prise en charge financière:

- Chaque organisme accueillant un volontaire reçoit 100 euros de subvention de l'ASP, 2 mois après le début de la mission, pour prendre en charge les frais de formation. Les frais liés à la formation et à son organisation (dont déplacement) sont imputables à l'organisme d'accueil.

Après la formation, chaque OF remet aux participants une attestation de formation.

Il est obligatoire d'attester
la réalisation des formations CC
dans l'extranet ELISA, une fois
la formation terminée

Je me connecte à ELISA :
<https://elisa.service-civique.gouv.fr>
Je clique sur le menu
Attestations > Formation

C'est l'organisme d'accueil et
pas le volontaire qui effectue
cette démarche

 **Fiche n° 8**
ATTESTER LA RÉALISATION DES FORMATIONS
Formation Civique et Citoyenne

Pourquoi attester la réalisation des formations ?

- ☑ Pour certifier la réalisation effective de la formation (décret 2012-310)
- ☑ Et ainsi justifier le versement de l'aide prévue à ce titre.

En accueillant un volontaire, vous avez l'obligation de lui assurer une Formation Civique et Citoyenne. A ce titre, vous percevez une aide de 100 € par volontaire versée 2 mois après le début de la mission. Afin de justifier du versement de cette aide, vous devez attester, via ELISA, de la délivrance effective de la formation. Cette attestation peut se faire dès le début de la mission.

⚠ Pénalité d'attestation : si l'attestation n'est pas effectuée dans les 90 jours suivant la fin du contrat, l'aide versée devra être remboursée après un délai de 30 jours supplémentaires.

Afin d'attirer votre attention, trois niveaux d'alerte sont mis en place. Si vous êtes en alerte, vous devez attester la réalisation de la Formation Civique et Citoyenne.

Comment attester la réalisation des formations

- Je me connecte à ELISA : <https://elisa.service-civique.gouv.fr>
- Je clique sur le menu **Attestations > Formations**

Je ne suis rattaché qu'à un seul agrément **NON** Je sélectionne l'agrément sur lequel je souhaite travailler : Choisir un couple Agrément/Structure de Travail

Si certains de mes contrats volontaires entrent dans le cadre d'un niveau d'alerte, un rappel est effectué dès la demande de confirmation de mon choix du couple agrément-structure :

J'accède à l'écran **Formations** et à la liste **Attester la réalisation des formations**

Je peux réduire le liste des résultats affichés en saisissant un ou des critères de recherche (nom, date, etc.)

Je peux choisir de filtrer par date ou par contrat. Avec le filtre date, la liste des contrats attestés est réduite des dates de formation saisies. Avec le filtre contrat, les pages de date de formation sont réduites des contrats sélectionnés.

Je dois indiquer le nombre de sessions de formation, ainsi que les dates de formation.

Je peux choisir de sélectionner tous les contrats volontaires ou un seul site en cochant la case située à gauche des colonnes.

Avec le filtre date, j'indique les informations sur la formation (nombre de sessions, dates de formation), et je sélectionne le ou les contrats volontaires que je souhaite attester.

Avec le filtre contrat, je sélectionne un premier les contrats puis j'indique les informations sur la formation.

 **ASP**
Service d'Appui aux Structures de Travail

Fiche 8 - 01.2023 1/2

Service Départemental Jeunesse Engagement Sport de l'Ain

Le calendrier de l'Ain des FCC 2025/2026:

- **Diversité des thématiques abordées**
- **Modules de FCC théoriques programmés à raison d'un à deux modules par mois entre novembre 2025 et juin 2026 (excepté mai 2026)**
- **Lieux: Bourg en Bresse (4 lieux différents) et Ambérieu en Bugey**
- **Effectifs participants : entre 6 à 20 jeunes**

Service Départemental Jeunesse Engagement Sport de l'Ain

Artisans du Monde – Bourg en Bresse *Odile ROMENTEAU*

Etre un consom'acteur : comprendre les conséquences sociales et environnementales de nos choix de consommation

- *Objectifs : Découvrir comment nous pouvons agir sur les équilibres sociaux et environnementaux mondiaux par nos achats (mécanismes du commerce mondial et ses impacts sociaux et environnementaux, identifier les leviers d'action pour transformer les relations internationales en faveur d'une transition écologique et sociale vers plus de justice).*
- *Animations proposées : Fresque du commerce mondialisé /vidéo et jeu de découverte des principes du commerce équitable*

**Même module d'un jour, proposé 3 fois : 7 novembre 2025
20 mars 2026 et 20 novembre 2026 (MCC Bourg en Bresse)**



Service Départemental Jeunesse Engagement Sport de l'Ain

Maison de l'Europe et des Européens de l'Ain *Timur ARAKHOV*

Parcours l'Europe : Voyages, apprends, agis !

- Avec le corps européen de solidarité, on peut s'engager, après son service civique, dans une mission de volontariat dans un pays européen.
- Programme : Qu'est-ce que c'est, la citoyenneté européenne ? – Les lois européennes : pourquoi, comment – L'Union Européenne et l'environnement – Comment l'Union Européenne est présente dans nos vies quotidiennes ? – La mobilité internationale pour tous (débats, témoignages, explications) – S'engager en Europe dès demain

Module d'un jour: 20 novembre 2025 (Local de la maison de l'europe, rue Dr Roux à 10mn de la gare SNCF BOURG EN BRESSE)



Service Départemental Jeunesse Engagement Sport de l'Ain

Ain Profession Sport et Culture – Julien FOURNEAU

Sport santé et lutte contre les violences et discriminations dans le sport

Jour 1 – Sport santé (objectifs, enjeux) :

Quel public peut être concerné (personnes fragiles, en situation de handicap...)

Les enjeux de la pratique sportive pour préserver sa santé

Elaboration d'un projet sport santé

Jour 2 – Lutte contre les violences et les discriminations dans le sport

Savoir identifier et définir les différentes formes de violences et de discriminations à travers des ateliers pratiques et faire un parallèle avec le monde associatif et sportif / Connaître le principe de consentement / Faire la différence avec les stéréotypes / Défaut d'information pour les citoyens / Savoir recevoir la parole de l'enfant / Comment et à qui signaler un cas de violence et/ou de discrimination (donner des ressources pour traiter ou réorienter)

Module de 2 jours : 11 et 12 décembre 2025 Maison de l'éducation à Bourg en Bresse



Service Départemental Jeunesse Engagement Sport de l'Ain

Unis-Cité – *Tatiana GUIGAL*

Climat, ressources et biodiversité : mesurer l'urgence, agir individuellement et collectivement (Jour 1)

Faire un état des lieux de la crise environnementale, calculer son impact sur l'environnement et échanger sur les actions collectives et individuelles possibles

Outils utilisés: débat mouvant, temps de réflexion en petits groupes, quiz, etc.

Médias et esprit critique (Jour 2)

Echanger sur son rapport aux media et à l'information, réfléchir à la façon de consommer l'information, se questionner sur son esprit critique et sur les biais cognitifs

Outils utilisés: débats mouvants, échanges en petits et grands groupes, quiz, etc.

20 et 21 janvier 2026 à la Maison de la Culture et de la Citoyenneté Bourg en Bresse

Service Départemental Jeunesse Engagement Sport de l'Ain

Unis-Cité – *Tatiana GUIGAL*

Favoriser le mieux vivre ensemble

Comprendre ses représentations et échanger sur les lois encadrant le vivre ensemble en France (ex: discrimination, laïcité)

Outils utilisés : vidéos, débats mouvants, échanges et réflexion en petits groupes, etc.

Module d'un jour : 27 mars 2026 à la Maison de la culture et de la citoyenneté BOURG EN BRESSE

Service Départemental Jeunesse Engagement Sport de l'AIN

FOL de l'Ain – Ligue de l'enseignement – *Sébastien LABRY*

Etre citoyen de son territoire et développer son engagement dans la société civile

Jour 1 Etre citoyen de demain : brainstorming/débat. Quizz sur les grandes idées de la République. – Approche générale des droits et devoirs du citoyen – Principe de la république – L'égalité des chances en France : Les valeurs de la république – Rencontre d'élus au Conseil Départemental de l'AIN –

Jour 2 Poursuivre son engagement ? L'institut de l'engagement

Animation autour de la fresque du bénévolat / Qu'est-ce qu'une association ?

Comment et pourquoi se mobiliser ? / Rencontres avec des acteurs du monde associatif /

Jeu de rôle « Citoyen et engagé »

Module de 2 jours : 20 et 21 avril 2026 Maison de l'éducation

Boug en Bresse



Service Départemental Jeunesse Engagement Sport de l'AIN

Unis-Cité – *Tatiana GUIGAL*

Développer une citoyenneté active, un engagement (jour 1)

Echanger sur la citoyenneté dans la société française et analyser son positionnement face à l'engagement de Service Civique et aux différentes formes de participation à la vie civique et citoyenne.

Outils utilisés: débats mouvants, réflexion collective et individuelle, photolangage, quiz, etc.

Médias et esprit critique (jour 2)

Echanger sur son rapport aux media et à l'information, réfléchir à la façon de consommer l'information, se questionner sur son esprit critique et sur les biais cognitifs

Outils utilisés: débats mouvants, échanges en petits et grands groupes, quiz, etc.

Module de 2 jours 18 et 19 juin 2026 à AMBERIEU-EN-BUGEY local Unis-Cité



Formations des organismes d'accueil (FOA) Tuteurs et gestionnaires du service civique

L'Agence du Service Civique, les DRAJES et les SDJES déploient des formations en direction des tuteurs(rices) et gestionnaires du service civique

Marché public – gratuité pour les participants

Pour les tuteurs(rices) du service civique, la formation est obligatoire

Le calendrier 2025/2026 a été retouché depuis le premier envoi de septembre 2025



Tuteurs(rices) du SC:

Quel parcours de formation devez vous suivre obligatoirement?

Pourquoi se former?

- Le Service civique est un **statut d'engagement spécifique**
- Les **activités confiées** aux volontaires sont **complémentaires** à celles des salariés et des bénévoles
- Les **missions de SC** doivent être **largement accessibles**
- L'aide financière de l'Etat et l'agrément SC  **obligation d'organiser un tutorat de qualité auprès du volontaire** (accompagnement à la mission, aide à la réflexion sur le projet d'avenir et valorisation du SC en terme d'expériences, compétences et formations développées).



Tuteurs(rices) du SC:

quel parcours de formation devez vous suivre obligatoirement?

Code du Service civique article L 120-14 et doctrine de l'ASC

Chaque nouveau tuteur(rice) doit suivre au **moins 2 formations comprenant:**

- **Le module « découvrir son rôle de tuteur »,**
- **Un module d'approfondissement d'une journée ou d'une demi journée, au choix**

Il doit suivre une journée et demi de face à face pédagogique, au minimum, en amont de l'arrivée des volontaires ou 3 premiers mois de la mission.

Si un(e) tuteur(rice) ne s'est pas formé les années précédentes, il devra suivre les modules dans l'année en cours.

Tuteurs(rices) du SC:

Quel parcours de formation devez vous suivre obligatoirement

Durée de validité de la formation des tuteurs(rices): 3 ans

- Les tuteurs peuvent suivre un ou plusieurs modules d'approfondissement sur les années n+1 et n+2
- Au terme des 3 ans, les tuteurs doivent **« renouveler »** leur formation en suivant à minima 2 modules d'une demi journée chacun ou d'une journée (soit en présentiel soit en distanciel)
- Nouveauté pour le calendrier départemental 2025/2026 AIN:

Mise en place d'un module d'approfondissement : Ateliers d'échanges de pratiques (24 mars 2026 matin)

Le calendrier départemental 2025/2026 des formations de tuteurs de l'Ain

Unis Cité



Module de base Découvrir son rôle de tuteur

Formation de base

1 journée

En présentiel à
Bourg en Bresse

2 dates possibles
Mardi 2/12/25 (FOL)
Mardi 30/06/2026
(Unis Cité)

Objectifs : Connaitre les principes fondamentaux du service civique et identifier son rôle et sa mission en tant que tuteur des volontaires

A qui s'adresse cette formation:

- Les nouveaux tuteurs et les tuteurs déjà formés devant renouveler leur formation; les gestionnaires d'agrément

De quoi va-t-on parler?

- Cadre et fondamentaux : grands principes, statut du volontaire, rôles et obligations, outil de gestion
- Le tutorat: missions, étapes d'accueil, méthodes, suivi limites, ressources d'accompagnement et d'insertion
- Echanges de pratiques (représentation, positionnement et ajustement)

Méthodes : transmission d'information, animations participatives, débats et échanges de pratiques en petit groupe

Accompagner le volontaire au quotidien

Module d'approfondissement

½ journée

En présentiel
Bourg en Bresse

Mardi 10/02/26 matin

Objectifs : Savoir accompagner un volontaire au quotidien dans la mise en œuvre de sa mission et établir une relation de confiance avec lui.

A qui s'adresse cette formation:

- Aux tuteurs ayant déjà suivi la formation « Découverte du rôle de tuteur » et aux personnes ressources dans l'accompagnement du volontaire mais pas officiellement désignées comme tuteur référent
- Aux tuteurs déjà formés devant renouveler leur formation

De quoi va-t-on parler?

- L'accompagnement du volontaire : les temps incontournables, lien de collaboration....

Préparer l'après service civique des volontaires

Module d'approfondissement

½ journée

En présentiel
Bourg en Bresse

Mardi 10/02/26 après
midi

Objectifs : Comprendre ce qu'est un projet d'avenir et savoir accompagner un volontaire dans l'identification de celui-ci

A qui s'adresse cette formation:

- Aux tuteurs ayant déjà suivi la formation « Découverte du rôle de tuteur » et aux personnes ressources dans l'accompagnement du volontaire mais pas officiellement désignées comme tuteur référent
- Aux tuteurs déjà formés devant renouveler leur formation

De quoi va-t-on parler?

- Cadre: obligations réglementaires et principes fondamentaux du projet d'avenir
- Méthodes et outils : identification du projet, posture d'accompagnement, adaptation, ressources, bilan nominatif

Atelier d'échanges de pratiques

**Module
d'approfondissement
Et/ou de renouvellement
de la formation**

½ journée

En présentiel à Bourg
en Bresse

Mardi 24 mars 2026
(matin)
Assurée par la FOL 01

Objectifs : favoriser les échanges de pratiques, de réflexions, de questionnements autour de l'accueil d'un volontaire

A qui s'adresse cette formation:

- Tuteurs ayant déjà suivi le module de base « Découverte du rôle de tuteur » (nouveaux tuteurs ou tuteurs déjà formés et devant renouveler leur formation)

De quoi va-t-on parler?

- Le contenu sera défini suite à un questionnaire des besoins transmis aux tuteurs, en amont
- Partages des bonnes pratiques, d'outils développés par les participants et/ou par l'Agence du Service Civique
- Etudes de cas concrets soumis par les participants pour trouver des solutions adaptées.

Atelier d'échanges de pratiques

Module
d'approfondissement
Et/ou de renouvellement
de la formation

½ journée

En présentiel à Bourg
en Bresse

Mardi 24 mars 2026
(matin)

Objectifs : Favoriser les échanges de pratiques, de réflexions, de questionnements autour de l'accueil d'un volontaire

Exemples de thématiques pouvant être abordées :

Le recrutement et l'accueil et le suivi des volontaires

Création des grilles d'entretiens pour le recrutement et le suivi des volontaires

L'accompagnement à la conduite de la mission

Gestion de la motivation du volontaire (assiduité, outils favorisant le démarrage et le suivi de la mission, place de l'initiative des jeunes dans les missions

La prise en compte des problématiques des volontaires

(mobilité, santé - dont mentale, handicap, l'accompagnement d'un mineur, accueillir des jeunes à niveaux de formations diversifiés, logement...

L'accompagnement au projet d'avenir du volontaire

Les partenaires à solliciter, les outils de suivi des compétences acquises, les bonnes pratiques.

Modalités d'inscription

<https://www.tuteurs-service-civique.fr/>

**CHOISISSEZ UNE FORMATION
ET INSCRIVEZ-VOUS EN LIGNE**

tuteurs-service-civique.fr

 Vous pouvez choisir une formation en cliquant sur « **Rechercher des formations** », puis en appliquant « **Les filtres** » correspondant à vos préférences. Refermez « **Les filtres** » pour voir les résultats de votre recherche.

 Sélectionnez ensuite la formation désirée en cliquant sur .

 Vous pouvez vous inscrire à cette formation en cliquant sur « **Je m'inscris** » en bas de la page. Vous devez alors, soit vous connecter à votre compte si vous en avez déjà un, soit vous créer un compte en renseignant votre adresse mail et le **numéro d'agrément de votre structure**.

 Si vous avez déjà un compte et que vous avez oublié votre mot de passe, il suffit de cliquer sur « **Mot de passe oublié ?** » pour le réinitialiser.

 

**SE FORMER
AU SERVICE CIVIQUE**

**Des formations pour comprendre le Service Civique,
recruter et accompagner des volontaires, en France et à l'étranger**

L'Agence du Service Civique propose des formations à toutes les personnes concernées par la gestion du Service Civique, l'accueil et l'accompagnement d'un volontaire. Que vous soyez **tuteur, gestionnaire d'un agrément, coordinateur ou référent** du Service Civique dans votre structure, ou impliqué dans l'accueil d'un volontaire : des formations vous sont dédiées !

vous encourageons à **participer aux nombreuses formations** qui sont proposées.

L'inscription à ces formations est **gratuite** et leur coût pris en charge par l'Etat. Ces formations sont proposées par l'Agence du Service Civique et les services déconcentrés de l'Etat **dans tous les territoires**. Elles sont conçues et animées par la Ligue de l'enseignement, Unis-Cité, l'AFEV, Cotravaux et l'Ufcv.

Pour les tuteurs, la formation est obligatoire. Outre cette obligation, nous

Toutes les formations sont proposées **en présentiel et à distance**. Vous pouvez commander une **formation dédiée** à votre structure en réunissant au moins 7 participants. Pour cela, contactez-nous à cette adresse :

formations.service.civique@gmail.com

 **92 % DES PARTICIPANTS
SONT SATISFITS**

des méthodes pédagogiques utilisées et 94 % de l'adaptation des formateurs à leurs attentes * !

* Résultats du questionnaire de satisfaction complété par 7 100 répondants en 2021.

 **LE +
DES FORMATIONS**

De nombreux échanges informels entre participants et la possibilité de rencontrer de nouvelles structures de votre territoire !

Bien penser à se munir du n° d'agrément de son organisme

<https://tuteurs-service-civique.fr>

Des formations en présentiel ou en visio proposées par l'ASC et d'autres SDJES dans les autres départements et régions

Ces formations sont ouvertes aux tuteur(rice)s de l'Ain

Des thématiques complémentaires proposées:

Exemples:

- Accompagnement des volontaires au quotidien
- Un accueil adapté des supports adaptés, accueillir des volontaires en situation de handicap
- Ecoute et accompagnement bienveillant
- Sensibilisation et prévention des Violences sexistes et sexuelles (VSS)
- Sensibilisation à la santé mentale et acquisition des attitudes et réflexes à adopter
- ...